

Indépendance et paix pour la Kanaky

La Kanaky (généralement appelée en France Nouvelle-Calédonie) est un archipel d'îles situé dans l'Océan Pacifique, entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, **inscrit à la liste des territoires « à décoloniser » de l'ONU**. Les accords de Nouméa de 1998 étaient censés **lancer un processus de décolonisation sur vingt ans**, aboutissant à une série de 3 référendums sur la pleine souveraineté de la Kanaky, mais **l'État français veut conserver sa main mise dessus pour des intérêts géopolitiques et économiques**. En effet, la Kanaky possède une proximité géographique avec la Chine ainsi que des ressources maritimes et minières.

Nous déjà plusieurs semaines après le début des révoltes ayant débuté **après que la police ait ouvert le feu sur des manifestant-es** en opposition à la réforme constitutionnelle de « dégel du corps électoral » en Kanaky. Il s'agissait – puisqu'elle a été temporairement suspendue avec la dissolution de l'Assemblée nationale – d'élargir le corps électoral en Kanaky pour y intégrer les dernier-es arrivant-es, en majorité de France, **accentuant la mise en minorité des Kanak sur le plan politique, pourtant population autochtone**. L'objectif est d'autoriser toute personne installée depuis dix ans sur le territoire à devenir électrice. Cela revient ajouter plus de 25.000 nouvelles et nouveaux électeurs à une liste électorale qui en compte 180 000 ; c'est **considérable**.

C'est essentiel pour toute colonisation de peuplement, comme l'était l'Algérie. **Depuis 171 ans, l'État français a d'abord décimé les Kanak, puis a organisé le remplacement de la population autochtone par des vagues d'immigration**. La venue d'Emmanuel Macron qui affirme « ni retrait ni report mais appel au calme » n'a fait que laisser la confusion et le climat de peur et de deuil qui régnait déjà. La dissolution de l'Assemblée nationale a détourné les médias du sujet, qui est pourtant toujours aussi urgent.

L'État français n'a pas renoncé à son empire colonial, et **déstabilise fortement les sociétés encore**

colonisées, confrontant les peuples à une extrême violence : de la part de la police française mais aussi de milices de colons voulant conserver leurs privilèges et la situation coloniale.

Il est temps que l'État français se retire de ce territoire situé à plus de 22 000 kilomètres de Paris. Viendra le temps pour les habitant-es de Kanaky de décider eux et elles mêmes de la société future qu'ils et elles veulent construire, en retrouvant dans le même temps leur accès aux droits les plus fondamentaux, **à savoir le droit à leur histoire, à la terre, à la culture, à la dignité et à l'autodétermination**.

Nous devons appeler à la solidarité avec tous les peuples et les organisations anticolonialistes, de l'UTG de Guadeloupe jusqu'au FLNKS de Kanaky, qui subissent et luttent contre la politique coloniale de l'État français, dans les territoires dits « d'outre-mer » ou dans les pays décolonisés toujours sous influence.

Solidarité complète avec le peuple Kanak et au mouvement indépendantiste dans son ensemble ! 171 ans d'occupation coloniale, ça suffit : il est fini le temps des colonies !

Union communiste libertaire, le 14 juin 2024 .

KANAKY DÉCOLO NISÉE



UNION
COMMUNISTE
LIBERTAIRE

ANTICAPITALISME
AUTOGESTION

www.unioncommunistelibertaire.org

ALTERNATIVE LIBERTAIRE, LE JOURNAL MENSUEL DE L'UCL

- Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(30 euros pour un an, 20 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire. Pour envois dans les outre-mers et à l'étranger nous contacter.)

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL..... E-MAIL.....

ADRESSE.....

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19

